



Association française
d'ethnologie et d'anthropologie

Assemblée générale AFEA 22 mars 2014

Mains d'œuvres Saint-Ouen

Début de la séance à 14h

21 personnes sont présentes dont Françoise Lafaye par Skype qui s'excuse de n'avoir pu se déplacer pour des raisons de santé.

Procurations : 8

Rapport moral

Françoise ouvre la séance par la lecture du rapport moral.

Elle fait le bilan des activités de l'association à ce jour et rappelle les objectifs que le CA et le bureau s'étaient fixés. Elle dresse la liste des actions réalisées pour cette année 2013 :

1/ le Forum des associations s'est tenu le 6 avril 2013 à Marseille, organisé par Ashley Ouvrier et Marlène Belly. Ce forum se voulait un espace d'échanges et de sociabilité et a proposé :

- d'une part, des stands où les associations d'ethno-anthropologie ont exposé et présenté leurs publications et leurs activités (dont les CR sont sur le site de l'AFEA) ;
- et d'autre part des discussions autour de tables rondes.

Ce forum a connu un succès certain réunissant une centaine de personnes et permettant des discussions et des échanges sur les thèmes proposés. Les comptes rendus de ces tables rondes sont disponibles sur le site de l'Afea dans la rubrique « Manifestations de l'Afea ».

2/ Les journées d'étude dont le rythme biennuel a été tenu et qui visent à dresser un état des lieux de la recherche dans notre discipline. Une première journée a eu lieu le 20 mars 2013 à Nanterre sur le thème : « La Fabrique du doctorat », une deuxième journée s'est déroulée le 14 novembre 2013 à Paris sur le thème : « Pratiquer l'anthropologie aujourd'hui : nouvelles contraintes, nouveaux possibles ? ».

Une troisième journée est envisagée pour juin 2014 organisée par Alexandre Soucaille sur le thème de l'éducation. Il faut dès maintenant réfléchir à une quatrième journée.

3/ A propos des éditos, Françoise insiste sur ce rendez-vous de l'Afea qui doit être poursuivi malgré la difficulté à tenir ce rythme mensuel. Une série d'éditos a porté sur l'actualité d'associations d'anthropologie dans le monde : en janvier l'Italie, en février l'Espagne, un prochain édito concernant l'ABA : l'association brésilienne d'anthropologie est à venir ; mais il faut inciter les membres des différents réseaux et les adhérents à s'investir dans cet exercice pour maintenir une régularité.

Le prochain édito devrait annoncer le congrès 2015.

La liste des éditos circule dans le public de cette AG.

4/ En ce qui concerne les actions collectives et l'engagement de notre association dans des débats de société ou dans la défense de la recherche en anthropologie, l'Afea a été signataire de différents courriers et pétitions :

- Un courrier, concernant l'existence supposée d'une théorie des genres et demandant un rendez-vous au Premier ministre et au ministre de l'Education nationale, a été signé conjointement avec ANAF, APSES, ASES, AECSP. Ils ont accusé réception mais il n'y a pas eu de suite pour l'instant. Un texte/tribune sur le genre et la fronde contre son enseignement est paru dans *Le Monde* cosigné toujours avec l'ANAF, APSES, ASES, AECSP. Par ailleurs Françoise souligne que ce type d'engagement demande du temps et qu'il est difficile de tenir le rythme de l'actualité pour être au fait du dossier.
- L'Afea a également signé la pétition de soutien pour le maintien des subventions aux ethnomusicologues initiée par la Société Française d'Ethnomusicologie.
- Le courrier à l'initiative de membres de la section CNU sur les intitulés de masters.
- Le courrier à l'initiative de Jean Valluy concernant la suppression des qualifications CNU pour les recrutements et la promotion des enseignants-chercheurs.

5/ En ce qui concerne les autres actions collectives menées cette année, visant à intégrer l'Afea dans des réseaux internationaux :

- des relations ont été engagées avec des associations européennes d'anthropologie : Italie et Espagne.
- Françoise a assisté au colloque de Turin au mois de novembre et participé à une Table ronde sur les actions communes à mettre en place pour défendre et promouvoir la discipline. Cette rencontre a donc généré les différents éditos dont il a été fait mention précédemment et permis la participation d'un collègue italien à la journée d'étude du 14 novembre.
- Il est également projeté, à l'issue de ce colloque de demander une aide à la Fondation européenne en sciences sociales pour financer un réseau de recherches européennes.

6/ Les dossiers administratifs :

- Un compte épargne a été créé comme cela avait été voté lors de la précédente assemblée générale.
- Le règlement intérieur et les statuts ont été amendés, pour être en cohérence avec les modifications intervenues au fil du temps, et ont été déposés sur le site. Un nouvel article est proposé pour le règlement intérieur afin de pourvoir les postes vacants au sein du conseil d'administration. Françoise en donne lecture il sera soumis au vote de l'assemblée.
- Le nettoyage du site a été entrepris mais il reste à finaliser complètement car ce site reste d'une utilisation complexe. Il faut notamment réduire les rubriques de manière à en clarifier l'architecture.
- Enfin est soumis à l'assemblée la volonté d'une prolongation du mandat du CA et du bureau de trois mois ; cela permettra la continuité et la cohérence

dans la gestion et la tenue du congrès 2015. Les mandats s'achèveront avec l'Assemblée générale qui aura lieu lors dudit congrès.

7/ Françoise mentionne ensuite les différentes questions qui se sont posées lors de l'année écoulée avec ces différents dossiers traités et les débats qui sont ouverts et demandent une réflexion collective sur les positions à avoir au sein de l'Afea :

- En premier lieu, la question se pose de la place à accorder aux associations d'anthropologie appliquée suite notamment aux discussions qui ont eu lieu lors du forum et lors de la deuxième journée d'étude qui se voulait le prolongement des questions abordées dans ce forum. Certaines actions menées au nom de la discipline posent des questions de déontologie problématiques pour l'Afea. Faut-il accepter ces personnes en tant que membres de l'Afea alors que leurs actions posent des problèmes ? Doit-on les inviter lors des actions que nous menons et leur fournir un espace d'expression et de visibilité ? ou bien doit-on les ignorer ? Et tout cela compte tenu des missions de l'AFEA qui notamment est de fédérer l'ensemble des associations d'anthropologie en France et de promouvoir le développement, la transmission, le devenir de l'anthropologie et la pluralité de ses pratiques. La réponse à apporter reste complexe.
- Autres questions qui se sont posées lors de l'année écoulée : la demande de cofinancement d'un stage par l'AFA. L'Afea est-elle une agence de moyens pour ses membres ? Sur quelle base l'Afea peut-elle s'engager à financer un stage ? Quid de ses objectifs propres ? Quel peut être le contenu de ces stages au regard de la rémunération proposée ? La précarité des chercheurs, contre laquelle s'insurge régulièrement l'Afea, n'est-elle pas entretenue par des stages qui se substituent à des emplois ?
- L'affiche du forum d'avril 2013, qui circule dans le public, est évoquée. Elle a entraîné des discussions au sein du CA sur l'image d'exotisme et d'ethnocentrisme associée à la discipline.
- Enfin les actions de l'AFEA dans des dossiers où notre discipline pourrait avoir des apports propres ou en réponse à des sollicitations individuelles posent le problème de l'engagement de chacun des membres adhérents au sein de l'association.

8/ Les actions à mener en 2015 :

- Le congrès AFEA qui aura lieu en juin 2015 a été pris en charge par nos collègues de Toulouse, Alexandre Soucaille fera le point ensuite.
- La création d'un répertoire des anthropologues sur le site qui permettrait de repérer et d'identifier les anthropologues et leur spécialité. Cela implique une modification du site et une définition précise de l'outil que nous voulons mettre en place.
- La poursuite du nettoyage du site.
- Stimuler les vocations parmi les membres pour organiser des activités au sein de l'association.
- Il faut activer le fonctionnement des commissions du CA, notamment pour les actions collectives à mener et améliorer la visibilité de nos collègues en tant que personnes ressources.

Avant de procéder aux votes, des échanges sont engagés avec le public et Irène Bellier soulève plusieurs questions concernant le rapport moral. Elle demande des précisions sur la place des associations dans l'Afea et notamment à propos du forum des associations et du débat ouvert sur le rôle de l'ethnologie en France. Françoise rappelle que les comptes rendus du Forum sont disponibles sur le site. A propos des éléments qui divisent sur l'anthropologie appliquée, on évoque par exemple le cas de chercheur impliqué dans le déplacement de population et qui se réclame de l'anthropologie. Cela pose la question du savoir anthropologique et un problème d'éthique. Qu'elle doit être la position l'Afea ?

D'autre part Irène Bellier rappelle la dissolution de l'APRAS et que l'AFA n'adhère plus à l'Afea en 2014, ce qui pose la question du rôle fédérateur de l'Afea au sein des associations.

Françoise Lafaye informe qu'aucune précision n'a été donnée par l'AFA quant à son départ de l'Afea. Puis il est rappelé que l'Apras a été dissoute mais que ses membres ont été invités à rejoindre l'Afea, qu'il existe d'autres associations qui sont membres de l'Afea et donc qu'il n'y a pas de remise en question de l'Afea.

Si le « paysage » associatif en anthropologie évolue et doit être pris en compte, les anthropologues sont accueillis à titre individuel au sein de l'Afea mais l'adhésion des associations est soumise au vote du CA et des associations représentant l'anthropologie appliquée telle que mentionnée précédemment demande de débattre sur leur place au sein de l'Afea ; d'ailleurs Anthropolinks par exemple qui s'est transformé en Coop s'est retiré de l'Afea.

Lecture est faite d'un message reçu par Gilles Raveneau de Judith Hayem présidente de l'AFA qui donne des éléments explicatifs sur leur refus d'adhérer cette année et l'absence de représentants à cette AG : le défaut de volontaires au sein de leur bureau et de leur CA. Il déplore cet état de fait et souhaite qu'on œuvre pour le retour de l'AFA au sein de l'Afea l'année prochaine : c'était le but initial de l'Afea et sa raison d'être : ressembler et fédérer et cela depuis les prémices il y a 8 ans.

Sophie Houdart prend la parole et rappelle qu'au départ de la création Afea la question de la présence de deux associations généralistes (AFA et APRAS) dans une association généraliste avec une démultiplication de structures associatives s'est posée. Lors de la dissolution de l'APRAS, ses membres ont été invités à rejoindre l'Afea alors que l'AFA a toujours souhaité garder son identité et rester dans une fédération.

De plus le point d'achoppement pour l'AFA semble être le refus de cofinancement du stage par l'Afea. Une discussion s'engage où il est rappelé la chronologie des faits, la teneur des échanges qui ont amené le bureau à tranché sur la question de cofinancement de stage, puis la tenue du conseil d'administration qui a suivi cette décision.

Sur le fond la philosophie de l'Afea par rapport au financement de stages se pose et nécessite une position très claire à l'avenir car la prise en charge de stagiaire dans le cadre de découverte de l'anthropologie comme cela a déjà été le cas dans le passé est différente d'un travail de recherche sur un temps long, qui ne peut relever du même statut.

A propos de cette demande précise, l'inventaire du contenu des formations en M1 et M2, sur lequel devait porter le stage, cela n'avait d'intérêt que dans une perspective critique qui aurait demandé un investissement conséquent en temps

et en encadrement, de plus cet inventaire a déjà été effectué par d'autres organismes (SEF, Mission du patrimoine ethnologique, etc).

Sur la façon dont la décision a été prise, Gilles Raveneau insiste sur la nécessité à l'avenir de prendre le temps de discussions, de trouver un consensus et de décisions collectives afin d'éviter de telle rupture. Marlène Belly demande également de ne pas revenir sur les décisions prises. Et Anne Monjaret constate que c'est plutôt le rôle de l'Afea de porter les questions des formations.

Alexandre Soucaille informe à ce sujet le public de la transformation sur le site de la rubrique « info, postes et formations » et rappelle que la prise en main du site par les associations et l'appropriation par ses membres n'est pas encore effective.

On discute ensuite à propos du « collectif de promotion de l'ethnologie et l'anthropologie » sur la chronologie des faits depuis début juin et le message conçu avec l'AFA. Il est nécessaire d'être au courant sur les démarches entreprises par ce collectif et les revendications qui se font aussi au nom de l'anthropologie. Or pour l'instant aucune information n'est donnée sur l'état des négociations portées par ce comité, aucune association d'anthropologie n'y est réellement intégrée et les anthropologues formés à la discipline en sont également exclus. Françoise Lafaye a rédigé un courrier qui vise à connaître l'avancement de leur démarche et leur rappeler l'existence des associations. Il sera également signé par l'AFA. Après lecture de ce courrier il est convenu de lui donner un ton plus incisif et de le refaire circuler au sein du CA puis de le soumettre à l'AFA.

Rapport financier (voir annexe 1)

Alexandre passe ensuite à la lecture du rapport financier.

74 personnes sont adhérentes à la date de l'AG. C'est peu mais cela reste dans la moyenne des années précédentes. Le congrès devrait remotiver les initiatives individuelles et collectives.

10 associations sont adhérentes en 2013.

Ces chiffres posent le problème des postes vacants au sein du CA.

Le solde créditeur du compte de l'Afea au 31 décembre 2013 est de 3 987,64 euros.

La création du livre bleu d'épargne d'un montant de 15 015,92 euros a déjà rapporté 15 €.

Votes

- Les rapports moral et financier ;
- La modification des statuts ;
- Ainsi que les prolongations de mandat pour le conseil d'administration et le bureau sont adoptés à l'unanimité.

L'actualité de l'association

Le congrès 2015

Alexandre Soucaille présente au nom de Fabienne Martin, responsable du comité du Congrès 2015 absente et excusée, l'avancement du projet et le calendrier établi en fonction du planning des demandes de subvention. Le comité d'organisation est constitué et comprend des membres de l'Afea ainsi que des membres du Centre d'anthropologie sociale de Toulouse (titulaires, doctorants et post-docs). Le thème porte

sur la démesure mais le titre n'est pas encore arrêté. Un premier texte a été communiqué au CA et circule dans l'Assemblée.

La volonté est de privilégier le contenu scientifique du congrès en orientant son organisation autour du thème proposé et cela sur le modèle d'un colloque auquel C. Beaudevin a assisté et dont elle a rendu compte au comité. L'idée est d'appeler à des contributions individuelles et de construire des ateliers à partir de ces interventions individuelles. Il s'agira d'un congrès étalé sur 3 journées, du mercredi au vendredi, à la fin du mois de juin 2015, mais les négociations sont en cours avec l'université de Toulouse. Le comité réfléchit d'ores et déjà à la publication des actes en termes de contenu scientifique, et il existe des possibilités d'édition à la faculté de Toulouse. Chaque journée sera liée à un thème et une séance plénière fera le bilan de chacune de ces journées.

Irène Bellier demande ce qu'il en est du fonctionnement et de la place des RRT comme ceux qui se sont structurés lors du précédent congrès ? Alexandre rappelle le souhait de voir se poursuivre la constitution de réseaux, toutes les instances de l'Afea ayant leur place dans le cadre du congrès. Une articulation sera prévue à cet effet.

Par ailleurs Sophie Houdart fait part de son expérience dans l'organisation des interventions en sessions lors du précédent congrès et de la nécessité de travailler en amont sur la forme du congrès et cela dès l'appel à contribution. Le modèle d'organisation proposé par Claire Beaudevin est intéressant mais cela représente une charge de travail énorme. Certaines choses peuvent fonctionner, d'autres moins et le travail de structuration qui repose alors sur les modérateurs est très lourd. Une discussion s'engage sur la forme a donné à ce congrès, la possibilité d'avoir des ateliers, des interventions individuelles, etc. au regard de l'expérience du précédent congrès.

Gilles Raveneau précise qu'un congrès n'est pas un colloque : il doit pouvoir accepter toutes les propositions. C'est aux organisateurs de mettre en avant le thème du colloque et à être très clair pour les ateliers.

Alexandre conclut en rappelant que rien n'est arrêté pour l'instant.

Le site Internet

Jonathan Benabou fait le point sur la réorganisation du site Internet et présente l'idée de créer un annuaire des anthropologues en France. Cette idée d'annuaire a déjà fait débat au sein du CA. Cependant un tel dispositif permettrait de donner une visibilité aux anthropologues comme personnes ressources sur leur sujet de recherche et serait une valeur ajoutée pour les adhérents ; l'Afea étant régulièrement interpellée sur cet aspect par des adhérents.

La question se pose de définir le type d'informations et le contenu des différents champs qui seront à renseigner ainsi que la validation par les personnes concernées. La forme elle-même à donner à cet annuaire et la procédure pour l'instituer restent à définir mais techniquement la procédure est possible : 798 personnes sont actuellement inscrites à la newsletter du site. Cela peut être intégré automatiquement à l'annuaire et toute personne qui s'inscrit sur le site pourra renseigner sa propre fiche.

Quant à la définition de qui est anthropologue, cela relève d'une philosophie à discuter en CA selon Baptiste Moutaud et Irène Bellier propose une labellisation qui éviterait que tout un chacun se revendique anthropologue. Mais alors se pose la question de la légitimité à déclarer quelqu'un anthropologue ou non et selon quels critères ? Sophie Houdart souligne que le but de cet annuaire est d'avoir accès à des informations et donc le principe de l'ouverture doit être retenu. Il faut également penser à des mots clés pour faciliter les recherches.

Élections des représentants au Conseil d'administration

- Collège A

Anne-Sophie Sayeux se présente. Absente et excusée, Gilles Raveneau donne lecture de sa profession de foi. Enseignante-chercheuse en poste à l'Université Blaise Pascal-Clermont 2, actuellement en délégation CNRS.

Le vote s'effectue à mains levées et reçoit l'unanimité en sa faveur.

Tous les postes sont désormais pourvus pour le collège A.

- Collège B

Baptiste Moutaud chercheur post-doc au CERMES 3 qui travaille sur les neurosciences se présente au nom d'AMADES, il devient titulaire et Ashley Ouvrier reste sa suppléante.

Il est procédé à l'élection des représentants du collège B. En accord avec les statuts, les mandats d'Alexandre Soucaille (Passerelles) trésorier et Gilles Raveneau (SEF) vice-président ne sont pas soumis à l'élection et restent membres du bureau.

Sophie Houdart est démissionnaire de son poste de secrétaire mais reste membre du CA à titre individuel.

Marlène Belly (CIRIEF), Vanessa Manceron (Société d'ethnologie) et Baptiste Moutaud (AMADES) sont élus à l'unanimité.

Il reste 7 postes vacants au CA pour le collège B.

La séance est levée à 17h.

Annexe 1

Bilan Comptable : 1^{er} Janvier 2013 au 31 décembre 2013

Entrée	Coût action
ancien solde : 18 858,30 €	
Adhésion individuelle : 1320€	Frais bancaires annuels : 77,80€
Adhésion association : 600€	Frais site internet : 401,57€
	Stagiaire JE : 500€
	AG12,Forum, et JE : 811,29€
Total rentrée : 1920€	Total dépense: 1790,66€
Solde créditeur au 31 décembre 2013 compte courant de : 3 987,64 €	
Solde livre bleu association : 15 015,92€	